

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 février 2021

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3887)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 548

présenté par
M. Berville

ARTICLE 8

Substituer aux deux premières phrases de l'alinéa 15 la phrase suivante :

« Le président du conseil d'administration organise et dirige les travaux du conseil. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.